26 DEC. 2017





SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES ARDENNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

REUNION DU COMITÉ SYNDICAL Séance du lundi 18 décembre 2017

DÉLIBÉRATION N°17-415

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

ADHÉSION DE LA COMMUNE D'AOUSTE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

Conseil Régional Grand Est (3 présents et 1 pouvoir):

Pascale GAILLOT, Maryse DESPAS, Guillaume MARECHAL

Christine NOIRET-RICHET donne pouvoir à Pascale GAILLOT.

Conseil Départemental des Ardennes (3 présents) :

Noëlle DEVIE, Michel NORMAND, Claude WALLENDORFF.

Communes (36 présents et 15 pouvoirs) :

Corinne DUCAT (Antheny), Mathias POYET (Auvillers-les-Forges), Daniel BLAIMONT (Blombay), Pierre SAINGERY (Bourg-Fidèle), Nicolas PENE (Chilly), Jean-Luc PINTEAUX (Cliron), Jean-Claude BAUER (Deville), Sylvie CHARLOT (Estrebay), Jean-Louis SWARTVAGHER (Étalle), Romain BOURDON (Éteignieres), Réjean MERCIER (Fépin), David LEPAGE (Fromelennes), Jean-Claude CHRISMENT (Harcy), Philippe CLAUDE (Haudrecy), Jean-Claude GRAVIER (Haybes), David WALLERAND (La Férée), Sylvain ALLONSIUS (La Neuville-aux-Joutes), Frédéric MONTANINI (Laifour), Michel BEAUFAYS (Landrichamps), Daniel RHUL (L'Échelle), Christian MOUGIN (Maubert-Fontaine), Guy MONEDIERE (Montcornet), Bernard SCHRUB (Monthermé), Catherine BOUILLON (Murtin-et-Bogny), Alain DUBOIS (Neufmanil), Michel DOYEN (Renwez), Daniel DURBECQ (Revin), Grégory TRUONG (Rimogne), Claude TANTON (Rouvroy-sur-Audry), Jean SERIS (Signy-le-Petit), François DENEUX (Sormonne), Jean PIRE (Taillette), Robert PASCOLO (Thilay), Luc LALLOUETTE (Tournavaux), Jean-Pierre LESIEUR (Tournes), Aurélien LOR (Tremblois-les-Rocroi).

Michel COLCY (Anchamps) donne pouvoir à Daniel DURBECQ (Revin), Jean-Yves CHEVANNE (Auge) donne pouvoir à Philippe CLAUDE (Haudrecy), Jean-Pierre WARNIER (Bogny-sur-Meuse) donne pouvoir à Robert PASCOLO (Thilay), François BRETON (Bossus-les-Rumigny) donne pouvoir à Jean SERIS (Signy-le-Petit), Richard DEBOWSKI (Foisches) donne pouvoir à Jean-Claude BAUER (Deville), André LIEBAUX (Gué d'Hossus) donne pouvoir à Christian MOUGIN (Maubert-Fontaine), Olivier DUCHATEAU (Ham-sur-Meuse) donne pouvoir à André VICENT (CC Ardenne Rives de Meuse), Philippe CHAMPION (Hannappes) donne pouvoir à Mathias POYET (Auvillers-les-Forges), Bernard DEFORGE (Hargnies) donne pouvoir à Michel BEAUFAYS (Landrichamps), Richard DEPOIX (Joigny-sur-Meuse) donne pouvoir à Michel DOYEN (Renwez), Gilbert CLARAT (Le Frety) donne pouvoir à Daniel RHUL (L'Échelle), Gino BIGIARINI donne pouvoir à Bernard SCHRUB (Monthermé), Gilles BEAUCOUSIN (Logny-Bogny)

donne pouvoir à David WALLERAND (La Férée), Jeanne-Marie VERBAUWHEDE (Regniowez) donne pouvoir à Jean PIRE (Taillette), Élisabeth SATABIN (Rumigny) donne pouvoir à Sylvie CHARLOT (Estrebay).

EPCI (4 présents)

André VINCENT (CC Ardenne Rives de Meuse), Mireille TETON (CC Ardennes Thiérache), Alain BERNARD (CC Vallées et Plateau d'Ardenne), Robert COLSON (CA Ardenne Métropole).

Assistaient également :

Sandrine LEGROS (Trésorerie de Fumay), Francis VÉRITA (Association les Amis du Parc), Pauline BRACONNIER (Parc Naturel Régional des Ardennes), Pauline PEREIRA (Parc Naturel Régional des Ardennes), Matthieu PEROZ (Parc Naturel Régional des Ardennes).

ÉTAIENT EXCUSÉS:

Christiane HENON (Arreux), Cyrille DUCAT (Aubigny-les-Pothées), Michel HENRY (Aubrives), Hervé PICHON (Blanchefosse-et-Bay), Thierry HUBERT (Brognon), Patricia FELIX (Cernion), Emmy-Louise DURBECQ (Champlin), Hervé FRANCOTTE (Charnois), Jean-Marie BARREDA (Chooz), Christophe HEMERY (Flaignes-Havys), Jean-Luc VERDONK (Fligny), Gary LEVA (Fumay), Florence SMEULDERS (Gespunsart), Yannick MAQUART (Girondelle), Bernard MEUNIER (Givet), Daniel KOSTUS (Ham-les-Moines), Alain MOUS (Haulmé), Dominique POLLET (Hierges), Eric FERE (Laval-Morency), Marie-Christine TESSARI (Le Chatelet-sur-Sormonne), Julie DIELS (Lépronles-Vallées), Élisabeth BONILLO (Les Mazures), Frédéric DELAMARRE (Liart), Mickaël LECLERE (Lonny), Laurent CHENOT (Marby), Dominique DAVENNE (Marlemont), Brigitte ANCIAUX (Montigny-sur-Meuse), Thierry GILBERT (Neuville-les-Beaulieu), Jean-Pol LIBOTTE (Nouzonville), Chantal LEDOUBLE (Prez), Didier DOUSSOT (Rancennes), Marie-France WIATR (Remilly-les-Pothées), Magali MURARO (Rocroi), Jean-François PARAGE (Saint-Marcel), Philippe CANOT (Sécheval), Franck RETORE (Sévigny-la-Forêt), Gérard MACE (Tarzy), Evelyne BOUVARD (Vaux-Villaine), Mario DE ANGELIS (Vireux-Molhain), Jean-Luc GRABOWSKI (Vireux-Wallerand), Else JOSEPH (Ville-Porte de Charleville-Mézières), Noël BOURGEOIS (Conseil Départemental des Ardennes), Pierre CORDIER (Conseil Départemental des Ardennes), Joëlle BARAT (Conseil Régional Grand Est), Bernard MASSON (Association Les Amis du Parc).

106 Titulaires en exercice	5 conseillers régionaux 5 conseillers départementaux 1 délégué de la ville-porte 91 délégués des communes 4 délégués des EPCI
62 Membres présents ou représentés	4 conseillers régionaux 3 conseillers départementaux 0 délégué de la ville-porte 51 délégués des communes 4 délégués des EPCI
44 Absents excusés non représentés	1 conseiller régional 2 conseillers départementaux 1 délégué de la ville-porte 40 délégués des communes 0 délégué des EPCI

Vu la Loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages publiée au Journal officiel du 9 août 2016, et notamment ses articles 48 à 54,

Vu le Décret n°2017-1156 du 10 juillet 2017, relatif aux parcs naturels régionaux publié au Journal officiel du 12 juillet 2017,

Vu l'article R333-10-1 du Code de l'Environnement,

Vu la Charte du PNR des Ardennes en vigueur,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional des Ardennes en vigueur, Vu l'approbation de la Charte du PNR par la commune d'Aouste en date du 21 novembre 2017,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de proposer la commune d'Aouste au classement « PNR des Ardennes »,
- <u>fixe</u>, comme droit forfaitaire d'entrée, un paiement de 0 €,
- <u>autorise</u> le Président à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Certifié publié le 21/12/17

Le Président Claude Wallendorff